

particulièrement depuis la nouvelle organisation de la garde nationale. Le commandant-général de la garde nationale de Lyon, pénétré de l'importance de ses devoirs, les remplit avec l'exactitude et le zèle d'un bon et brave militaire ; mais les chefs de légions et les adjudants, réunis sous le titre de l'état-major, mettent, peut-être par défaut de jugement, en insurrection toute la ville, et arment, peut-être sans s'en douter, citoyens contre citoyens :

« Hier, 17 mai, la ville est menacée du plus grand des dangers. Le soi-disant état-major et les capitaines des grenadiers, soit du canton de Bellecour, soit du port du Temple, leur recommandent secrètement de se rassembler dans le plus grand nombre possible, en uniforme et munis de leurs sabres, sur la place des Terreaux. Pendant tout le temps de la garde montante, quelque grande que soit la foule du peuple, tout est assez tranquille. Aussitôt après la garde montante, le maire requiert que toutes les portes de l'hôtel de ville soient ouvertes et qu'on y laisse passer les citoyens indistinctement. Le commandant du poste, au lieu de faire exécuter cette réquisition, qui n'ordonnoit que ce qui s'exécutoit tous les jours, désobéit, ne laisse entrer que des personnes portant uniforme de grenadier. Le peuple s'attroupe devant la maison de ville, et demande tumultueusement pourquoi les grenadiers seuls ont le privilège ; et les officiers municipaux ne peuvent entrer à l'Hôtel commun qu'en désignant leurs noms. A quatre heures, une députation des sous-officiers de chaque compagnie du régiment de La Mark, de passage, par Lyon, se présente à l'Hôtel de ville, y entre et déclare aux officiers municipaux qu'ils ne sortiront point le lendemain de la ville, faute de fournitures nécessaires pour la route. Les officiers municipaux les rappellent à la loi et à leurs devoirs ; ces soldats promettent de partir le lendemain ; mais, contre toute attente, ils restent, et se rendent, à 6 heures du matin à la municipalité pour lui déclarer, par écrit, qu'ils n'en ont point reçu l'ordre, qu'on a battu une seule fois l'appel et qu'ils sont prêts à marcher dès que l'ordre leur en sera signifié. D'un autre côté, les officiers de ce régiment se sont transportés, à quatre heures du matin, à l'Hôtel de ville, où ils ont